

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE VAL DE LOIRE

EXPOSITION CANINE NATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC

ROMORANTIN Loir et Cher



Dimanche 29 Août 2021 - Parc de Beauvais

Route de Selles sur Cher - pour GPS : Latitude : 47.35 / Longitude : 1.732

Nombreux lots et coupes

Entrée des chiens à partir de 8 h - Jugements à partir de 9 h en fonction des recommandations sanitaires en cours

Buvette et restauration dans l'enceinte de l'exposition Animations et démonstrations

Secrétariat : A.C.T.C.V.L. Catherine MALAGRE et Corinne DUNEAU

Tél. 06 81 91 06 65 - 02.38.73.15.14 - de 19 à 21 h :

Information par e.mail: secretariatsologne@chiens-du-centre.fr

Exposition sans cages

Entrée gratuite pour les accompagnateurs et le public

Certificat ou copie passeport vaccination antirabique obligatoire pour les chiens de catégorie 2, les chiens venant de l'étranger et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger, quel que soit le pays Clôture des engagements : 14 août 2021 Tarif réduit jusqu'au 24 juillet

JURY PRESSENTI

Groupe 1

Spéciale Bouviers des Ardennes, Spéciale bouvier des Flandres

Berger Allemand, Berger de Brie, Berger de Picardie, Berger Hollandais, Schapendoes, Bouvier d'Australie queux courts, Bouvier d'Australie....

...Jean KERFRIDEN Kelpie, Schipperke, Berger Belge, Komodor, Kuvasz, Mudi, Puli.... Karl Eddie BERGEN (Norvège) Berger Catalan, Berger de Majorque, Border Collie, Slovensky Cuvac, Pumi,

Berger Portugais (serra de aires) Berger Croate, Berger Roumain mioritic,

Berger Roumain Carpatin, Berger de Russie Méridionale, Berger des Pyrénées,

Races non nomméesLeif WILBERG (Norvège)

Spéciale Berger Australien Shepherd, Spéciale Welsh Corgis,

Berger de Beauce, Berger de Bergame, Berger de Maremme,

Berger de Bohême, Chien Loup de Saarloos, Berger de Podhale,

Nizinny, Chien Loup Tchécoslovaque,

Colley, Bearded Collie, Shetland, Bobtail...... Anne INDEGAARD (Norvège)

Groupe 2

Spéciale Bouviers Bernois, de l'Appenzell, de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse

Dobermann, Pinscher, Affenpinscher, Schnauzer, Dogue Allemand,

Montagne des Pyrénées, Hovawart, LéonbergRolf BLESSING (Allemagne)

Spéciale Saint Bernard, Spéciale Dogue du Tibet

Terrier Noir Russe, Boxer, Mastiff, Bullmastiff, Presa Canario,

Dogue Majorquin, Fila Brasileiro, Shar peï, Berger d'Anatolie,

Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase, Berger du Karst, Sarplaninac, Tornjack, Berger Croatie et Bosnie, Races non nommées Anne-Marie CLASS

Rottweiler, Cane Corso, Terre Neuve, Landseer, Bullog Anglais,

Dogue de Bordeaux, Dogue Argentin.......Karl Eddie BERGEN (Norvège)

Estrela, Castro Laboreiro, Rafeiro d'Alentejo, Cimarron Uruguayen,

Mâtin Espagnol, Mâtin Napolitain, Tosa, Aïdi, Mâtin des PyrénéesLeif WILBERG (Norvège)

Groupe 3

Airedale, Border, NorwichFrancois ISTAS Cairn, Scottish, Skye, West Highland White Terrier, Bull Terrier Christophe COPPEL Bedlington, Irish, Kerry Blue, Lakeland, Manchester,

Fox Terrier à poil lisse et à poil dur, Terrier de Chasse Allemand,

Révérend Russell et Jack Russell, Soft Coated, Welsh, Australien,

Cesky, Dandie Dinmont, Sealyham, Silky, Yorkshire, Brésilien,

Groupe 4

...... Sylvie DUPOUY Teckels

Groupe 5

...... Christophe COPPEL

Husky de Sibérie, Malamute d'Alaska, Spitz Allemand et Italiens, Eurasier, Samoyède, Spitz Finlandais, Spitz de Norbotten,

Spitz des Visigoths, Spitz Japonais, Akita Américain Anne INDEGAARD (Norvège)

Finnois et Suédois de Laponie, Berger d'Islande,

Buhund Norvégien, Chien d'Elan Norvégien et Suédois...... Karl Eddie BERGEN (Norvège) Akita, Shiba Inu, Hokkaïdo, Kaï, Shikoku, Kishu,

Chien Norvégien de Macareux, Chien d'Ours de Carélie, Esquimau du Groënland,

Laika Russo Européen et de Sibérie, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale,

Chow-Chow, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Ibicenco, Chien nu du Pérou, Chien nu du Mexique (xolo),

Races non nomméesLief WILBERG (Norvège)

* Les chiens jugés par des juges étrangers pourront être confirmé par un juge français *

Basset Fauve de Bretagne, Petit Basset Griffon Vendéen, Basset HoundMarie-Laurence HARDY Saint Hubert, Ariégeois, Bleus de Gascogne, Basset Artésien Normand, Grand Basset Griffon Vendéen, Beagle, Beagle Harrier, Rhodesian Ridgeback, Dalmatien,

Groupe 7

Spéciale Drahthaar Spéciale Setter Gordon, Braque Hongrois, Barbu Tchèque,

Epagneul Picard, Epagneul Pont Audemer, Epagneul Bleu de Picardie,

Pointer, Braque SlovaqueMarie-Laurence HARDY

Spéciale Korthals, Spéciale Epagneul Breton,

Braques d'Auvergne, de l'Ariège, Français, Italien, Saint Germain,

Braque Allemand, Pudelpointer, Braque de Weimar, Braque du Bourbonnais,

Petit et Grand Munsterlander, Langhaar, Epagneul Français, Perdigueiro Portugues, Setter Anglais, Setter Irlandais

Groupe 8

Retrievers, Labrador, Golden Cocker Américain, Lagotto Romagnolo, Chiens d'eau Karl Eddie BERGEN (Norvège) Cocker Anglais, Springer Spaniel, Autres Spaniels Jean-Paul CITERNE Races non nomméesLief WILBERG (Norvège)

Bichons, Petit Chien Lion, Petit Chien Russe, Ratier de Prague.....Leif WILBERG (Norvège) Coton de Tuléar, Chihuahua Christophe COPPEL Shih Tzu, Cavalier King Charles, King Charles SpanielKatharina ROUND

Spéciale Bouledogue Français, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon, Chien chinois, Epagneul Tibétain, Lhassa Apso, Terrier du Tibet,

Epagneul Japonais et Pékinois, Epagneul Nain Continental,

Carlin, Boston Terrier, Races non nommées

Groupe 10

Afghan, Saluki, Polonais, Hongrois, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Azawakh, Galgo Espagnol, Races non nommées Bertrand PIAU

Races non FCI

Epagneul de Saint Usuge Marie-Aude ROCHEBEUF
Chien Particolore Leif WILBERG (Norvège)

Envoi des engagements : Cédia - Exposition de Romorantin

67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM Libeller le titre de paiement à l'ordre de A.C.T.C.V.L.

Bien vérifier l'affranchissement de votre lettre.

Engagement internet recommandé (paiement sécurisé): https://cedia.fr

La société organisatrice se réserve le droit de modifier la composition du jury, notamment en fonction du nombre des engagements ou en cas de force majeure.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Romorantin (Loir et Cher) le Dimanche 29 Août 2021

ARRIVÉE ET JUGEMENT - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h précises, en conformité avec les réglementations sanitaires exceptionnelles.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage

. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui

en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés
- -des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants)

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant lé jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne

donnent pas lieu à un classement.

VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement

TERRIERS - TECKELS : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

CHIENS COURANTS : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail: doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

Meute classe ouverte: ne comprend pas au moins 3 chiens courants en

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. **PAIRE –** Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant

au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : la clôture des engagements est fixée au 14 août 2021 (tarif réduit jusqu'au 24 juillet). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé.

REFUS OU EXCLUSIONS:

des engagements

du hall

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de

l'ouverture de l'exposition. L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir

2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) : a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;

- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
 - c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le

Juae. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront

examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense

n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S.

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent»,

et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés
"Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque

groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS

Gr. 8: Retrievers

Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf : 15 mois Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres ___15 mc Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois 1.

Gr. 5: Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, 15 mois Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland 15 mois Gr. 6: Rhodesian Ridgeback _ 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Gr. 10: Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo,

Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski __ 15 mois

15 mois

10 mois

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité :
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou

remplacé un chien engagé par un autre ; f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - II y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2e CATEGORIE, **VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE** SITE DE LA SCC

OBLIGATIONS SANITAIRES

2º Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux pro-priétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre outes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 jan-vier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).





Identification:

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE CENTRE - VAL DE LOIRE

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

DEMANDE D'ENGAGEMENT **EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS ROMORANTIN** 29 AOUT 2021

Cadre réservé à l'organisateur

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à CEDIA - Exposition de Romorantin - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM PHOTOCOPIES ACCEPTÉES.

Clôture des engagements : Samedi 14 août 2021 (date de réception) - tarif réduit jusqu'au 24 juillet (cachet de la Poste faisant foi) Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° Livre d'Origines :

| Nom du chien : | | | |
|--|--|--|--------------------|
| Race: | | | |
| Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Schnauzers, Digues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, de Wartevers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Schnauzers, Dinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Schnauzers, Digues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, de Wartevers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois. Chinois. | re du poil : Is, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, feimar, Hongrois, Fox-Terriers, Pod gais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Mo gais, Segugios Italianos, Retrievers, B yrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portu | Braque Pékinois, cencos Papillons, ntagne ergers | Japonais, |
| Date de naissance : Sexe : | PARTICIPATION AUX FRA | AIS D'ORGANI | SATION |
| Nom du père : | le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire | jusqu'au après le 24/07 24/07 | Sommes adressée |
| Nom de la mère : | 1 ^{er} chien (catalogue compris) (sauf puppy, baby et vétéran) | 39 € 46 € | |
| Producteur: | 2 ^e chien/3 ^e chien (sauf puppy , baby et vétéran) | 33 € 39 € | |
| (propriétaire de la lice à la saillle) | 4 ^e ou suivants (sauf puppy , baby et vétéran) | 29 € 35 € | |
| Propriétaire M. Mme Mlle | Puppy, Baby, Vétéran | 27 € 33 € | |
| Adresse : | Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés | 22 € | |
| Code Postal : Ville : | Meute avec 6 chiens en individuelle | 62 € | |
| Tél.: | Chien supplémentaire dans la meute | 19 € | |
| Classe: Intermédiaire | Jeune présentateur | 8 € | |
| ATTESTATION Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages | Réduction de 10 % aux membres à jour de leur cotisation de l'année (n° carte : | | |
| divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenii ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. | Total des engagements | | |
| En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanction prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. | Un très petit nombre de cages seront mises à la disposition des concurrents | | |
| Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé J'accepte que l'ACTCVL utilise mon adresse uniquement pour m'informer de ses activités associatives. En cas d'annulation de la manifestation, les règles de la SCC seront appliquées, et les remboursements seront | Ci-joint règlement des engagements ci dessus désignés par Mandat Chèque CCP Libellé à l'ordre de l'ACTCVL | | |
| envisagés en déduisant les frais engagés par l'ACTCVL. | Paires, couples, Lots d'affixe et | | |
| Fait à le Signature du propriétaire : | inscription au secrétariat le jour de l'exposition. Entrée gratuite | | |
| La loi du 6 janvier 1999 sera intégralement appliquée lors de l'exposition de Romorantin. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation. | Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition. | | |
| JOINDRE OBLIGATOIREMENT sous peine de voir votre engagement refusé | Confirmations seules le samedi 28 Août (35 €) : | | |
| Le règlement de vos engagements Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger (quel que soit le pays) (ou photocopies du passeport) Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail | inscriptions sur www.cedia.fr (ou télécharger l'imprimé spécial à retourner à Cédia - Confirmation Romorantin - 67 rue du Gal Leclerc - 6720 WOLFISHEIM - Libeller le titre de paiement à ACTCVL) | | |
| Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion | | | |
| CLASSE TRAVAII Teckels: Date at lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 noints ou un | | | |

Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 14 Août 2021
Chiens de Défense: Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu une des réc:
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet
Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1) - soit un Brevet de Pistage français - soit
un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{re} ou 2^e catégorie

Chiens Courants: Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets: Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{re} ou 2^e catégorie. Retrievers: Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{re}

ou 2e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100

3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

 sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
 sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers: Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 14 Août 2021

Joindre impérativement la copie SCC ou FCI du titre ouvrant droit à la classe travail ou à la classe champion. En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.











!!!! L'entrée de l'exposition des accompagnateurs et visiteurs sera gratuite !!!!

Les confirmations seules auront lieu LE SAMEDI 28 AOUT DE 14H30 À 17H30

Tél. 06 81 91 06 65 - 02.38.73.15.14 (de 19 à 21 h) ou par e.mail : confirmationssologne@chiens-du-centre.fr
Inscription des chiens sur www.cedia.fr

<u>Les chiens engagés le Samedi 28 août à la NE des Welsh</u> <u>Corgis et Heeler Club de France OU RE de l'Association</u> <u>Française des Bouviers Suisses</u>:

les engagements en ligne à la NE et la RE du samedi donnent droit à 10% de remise pour les engagements à la spéciale de race du dimanche.

Vous devez vous engager d'abord à la NE ou RE sur cedia.fr et payer cet engagement pour bénéficier automatiquement de la remise au tarif de l'exposition du lendemain

Récompenses au Ring d'Honneur pour les meilleurs

Vous recevrez les confirmations de vos engagements et les documents pour entrer environ 8 jours avant la manifestation.

Les engagements par internet seront confirmés par message internet

Internet : la méthode la plus simple et la plus sûre pour engager votre chien : https://cedia.fr

Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :

- une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, chiens de 2^e catégorie (permis) et ceux en provenance de l'étranger (modèle CERFA 50.4272 ou 50.4273 selon le département d'origine),
- Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de l'A.C.T.C.VL).